

Niveau 3

CAP Métiers du plâtre et de l'isolation

Durée : Individualisée*



Toute l'île

*Selon parcours de formation

OBJECTIFS

Le titulaire de ce CAP exerce dans le domaine des bâtiments neufs ou en réhabilitation dans le cadre de la construction de logements, de bureaux, de commerces ou de bâtiments industriels. Les métiers du plâtre et de l'isolation évoluent régulièrement en fonction des nouvelles réglementations. Notamment dans le cadre de la transition énergétique, elles exigent de construire des bâtiments toujours plus performants. Cela implique la mise sur le marché de produits nouveaux nécessitant une évolution permanente des compétences pour leur mise en oeuvre..

Compétences visées

- Etudier et préparer une intervention (décoder un dossier technique, choisir les matériels et outillages)
- Réaliser et contrôler un ouvrage courant (sécuriser une intervention, déposer, construire des cloisons, doublages, isolations, traiter des joints, replier le chantier)
- Réaliser des travaux spécifiques (monter et utiliser des échafaudages, construire un ouvrage en briques ou carreaux de plâtres, réaliser des enduits de plâtres)

Secteurs d'activité

Le ou la titulaire de ce titre peut exercer dans:

- le secteur du bâtiment,
- la plâtrerie dite "sèche" et traditionnelle

Débouchés

- Métiers possibles:

Métiers du plâtre et de l'isolation : en plâtrerie sèche (mise en oeuvre de plaques de plâtre) et traditionnelle (réalisation d'enduits), sur plafonds modulaires, et dans l'isolation intérieure thermique et acoustique

Pré-requis

Pas de pré requis lié au niveau d'entrée.
– Maîtrise des compétences écrites et orales en français et en mathématiques.

Votre contact privilégié au GRETA Réunion:
Julie ZEGANADIN - julie.zeganadin@ftlvreunion.fr

0262 41 81 13
0693 31 04 62

GRETA Réunion
 FTLV Réunion

greta.nord@greta-reunion.fr
greta.sud@greta-reunion.fr

www.ftlvreunion.fr